

Comme vous le savez, notre réseau d'eau est vieillissant et particulièrement celui du bourg qui date des années 40. Le dérèglement climatique peut nous faire craindre des périodes de sécheresse comme il y deux ans.

De ce fait, nous avons décidé de réaliser les travaux suivants :

- Novembre 2024 : réfection du réservoir de Courcelles
- Décembre 2024 : vidange du château d'eau pour remise en état
- Mars 2025 : remplacement de toutes les canalisations du bourg (durée des travaux estimée à 8 mois).

Un document d'information pratique sera distribué aux habitants du bourg concernés par ces travaux.

Depuis le 1er Janvier 2025, le budget annexe de l'eau (en recettes et en dépenses) a été transféré au SIAEP.

Le montant du remplacement du réseau du bourg s'élève à **923 648,75€ TTC**

dont 70% ont été pris en charge par l'Agence Loire Bretagne, et 10% par le département.

Les 20% restant devaient faire l'objet d'un emprunt par la commune. Du fait de l'adhésion au syndicat, c'est à lui que revient cette charge.

Au final, ce sera une opération blanche pour la commune.

Le syndicat ayant délégué à la SAUR sa mission de service public, celle-ci fera parvenir à tous les abonnés de la commune un document d'information afin de présenter l'entreprise et toutes les modalités tarifaires.

Dès leur participation au syndicat, Claire BENARD et Michel BOURE vont s'attacher à proposer une vision adaptée du prix de l'eau.

Dorénavant vous devrez adresser directement, en cas de problème au numéro : **05 55 55 55 55**

Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 de 13h30 à 16h30
Le samedi sur rendez-vous assuré par un élu.

<http://www.saint-georges-la-pouge.fr>

Mairie pendant les heures d'ouvertures :

05.55.66.62.24

commune.saintgeorgeslapouge@wanadoo.fr

Téléphone d'astreinte : 06.70.72.28.40



Chères habitantes, chers habitants,

Ce numéro spécial a pour but de faire le point sur l'eau.

Au-delà de ce sujet, je souhaite que 2025 renforce la convivialité dans notre commune. Par exemple :

- en dynamisant l'utilisation du stade après les rénovations qui ont été réalisées
- en organisant une réunion festive avec les jeunes de la commune pour mieux connaître leurs souhaits.
- en renouveler des rencontres comme celle de la traditionnelle « galette » qui a connu un franc succès.

Je suis, avec toute mon équipe, à votre écoute.
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées et vos désirs,
**et venez échanger lors des conseils municipaux,
vous aurez la parole.**



Delphine Poitou
Maire de Saint-Georges-la-Pouge

Préambule

Au 1er janvier 2026, la compétence « eau » est transférée à la communauté des communes qui ne s'est toujours pas positionnée sur le devenir de cette compétence.

A la réunion publique du 4 Octobre 2024, nous vous avons informé des choix possibles; par la suite, nous vous avons consulté.

Le 6 octobre 2024, vous avez répondu

OUI à 80% à l'adhésion du SIAEP

syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Saint-Sulpice-les-Champs / Vallière.

Cette adhésion est effective depuis le 1er janvier 2025.

Claire BENARD et Michel BOURE ont été élus pour représenter notre commune au sein du SIAEP.